



fort probable que les enseignantes et les enseignants, lors d'une prochaine assemblée générale du syndicat, donnent le mandat à l'exécutif d'organiser avec le Conseil d'administration une rencontre du même type que celle de laquelle vous avez choisi de vous dérober. Cette rencontre pourrait prendre la forme d'une réunion spéciale du conseil d'administration.

D'un autre côté, je me réjouis, à la lecture de votre lettre, de constater que vous partagez l'essentiel de la légitimité de nos demandes sectorielles et je vous en remercie. Je trouve seulement dommage, et je suis sincère, que cet appui n'existe qu'en vase clos...

Et c'est ce qui m'amène, Monsieur le directeur général, à commenter l'ouverture que vous nous avez manifestée suite à l'invitation concernant une activité conjointe et publique directement liée à la reconnaissance de la qualité du travail de vos enseignantes et de vos enseignants, de vos employées et de vos employés. D'entrée de jeu, vous amorcez votre repli en disant que vous ne voulez pas servir de « porte-voix ». Monsieur le directeur général, je vous sais être un lecteur très fidèle de notre journal syndical, le *Point d'ordre*. Cela implique que vous avez constaté, depuis votre arrivée au collège, que j'ai beaucoup d'imagination. Mais que vous puissiez m'attribuer l'intention de demander à quelqu'un qui refuse de nous parler de devenir notre « porte-voix » dépasse l'entendement... L'imagination finit tout de même par avoir des limites!

À défaut de vouloir publiquement faire l'étalage de la qualité de la formation dispensée dans notre collège, vous nous proposez une activité portant, et je vous cite, « sur la mise en valeur des programmes des programmes qui sont actuellement en pénurie d'étudiants ». Monsieur le directeur général, dites-moi que je rêve! Je suis allé personnellement rencontrer le Conseil d'administration du collège l'an dernier pour l'exhorter à aider, à appuyer les petites cohortes, les programmes en difficulté dans notre institution. Alors, même si je trouve que votre réponse a quelque peu tardé à venir, sachez que nous saluons cette initiative. Toutefois, là où le bât blesse, c'est que si cette action est ce que vous avez compris et retenu de la demande contenue dans le *Point d'ordre* du 4 mars dernier, demande que nous vous avons réitérée le 10 mars, en présence de mesdames Comeau et Roy, de deux choses l'une : ou je suis un très vilain communicateur ou quelque chose aura détourné votre attention à un bien mauvais moment.

En conclusion, Monsieur le directeur général, je crains qu'une attitude trop pusillanime ne creuse davantage le fossé qui existe déjà entre la direction générale et les enseignantes et les enseignants, ce qui serait fort dommage si l'on considère que nos relations de travail n'ont jamais été aussi bonnes avec tous les autres paliers de direction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louis Normand  
Président

c.c Mmes Denise Roy, directrice des ressources humaines  
Lucie Comeau, directrice des études  
Membres du conseil d'administration du Cégep de Trois-Rivières

## Jean-Denis, tu me manques

Yves Noel, secrétaire général  
.....

**J**e ne le connaissais à peu près pas. Préoccupé que par ce qui se passait dans ma classe, j'avais peu affaire à lui. J'avais cependant critiqué ses investissements dans le terrain de football. Sans le savoir, j'avais touché à une corde sensible du Boss. Cette semaine-là, j'ai connu Jean-Denis Leduc.

Le Diablos en lui m'a répondu *promptement*. Avec la rigueur, la fougue et la mauvaise foi que nous lui connaissions. Évidemment, nous sommes demeurés sur nos positions respectives, nous ne sommes pas devenus copains. Je suis forcé d'admettre cependant que Jean-Denis était un gars qui se tenait debout. Je ne partageais pas ses visions, mais je reconnais qu'au moins, il avait quelque chose à proposer. Un DG qui savait où mener sa barque.

Le leadership nouveau genre

Je crois avoir dérangé Christian Muckle dans le *Point d'ordre* no 7, « *Portes ouvertes pour un DG fermé* ». Je le suppose, puisque la DE et la DRH, que je croyais avoir encensées m'ont témoigné leur désaccord. Elles sont comme cela ces dames : humbles, sensibles et généreuses.

Je m'attendais à ce que le principal intéressé vienne croiser le fer : *en gentleman*. Ce ne fut pas le cas. Cela m'a déçu, *mais pas surpris*. Le temps des preux mousquetaires est révolu. J'en ai vu passer des DG, mais le cran, le charisme et la sensibilité de ce chevalier-ci me semblent pour le moins insolites.

Le 10 février, Louis Normand a demandé à notre DG de clarifier ses allégeances auprès des profs. Six semaines plus tard, Il a daigné nous répondre qu'il ne le fera pas. Selon lui, il semble que ce ne soit plus d'actualité... Spontanéité et cohérence qui nous laissent sans mots.

Nous ne saurons jamais si nous sommes de la même confrérie ou si nous vivons sous occupation. Le jour où Sieur Muckle nous prouvera qu'il a les trois vagues (*emblème du collège*) tatouées sur le cœur: moi, je me ferai colorer l'épiderme à l'effigie de notre institution.

Écrit dans le profil des compétences des enseignants publié par la direction : *...démontrer de l'ouverture à autrui, manifester de l'écoute et de l'empathie, manifester un esprit de collaboration & clarifier et exprimer ses valeurs*. Cela s'applique aux profs. Exclusivement je crois.

-----



Mercredi 31 mars : dîner festif

11 h 30 à 12 h 30

Pavillon des Humanités

(Entrée de la piscine : rue Marguerite-Bourgeois)

.....  
Éric Désilets, 3<sup>e</sup> vice-président à l'information  
.....

**M**ercredi prochain, nous fêterons la fin du décret (loi 142) avec un repas auquel vous êtes conviés. Pour rassurer tout le monde au sujet de l'autodafé annoncé, nous brûlerons une page de la convention collective, celle concernant la tâche. Ce geste symbolique vise à démontrer

que depuis vingt ans, dans les cégeps, il n'y a eu aucun ajout de ressources pour les enseignements, c'est-à-dire pour la relation entre les profs, les étudiantes et les étudiants. La tâche s'est alourdie et la meilleure preuve est le problème de recrutement de personnel partout dans le réseau. Si nous sommes des « gras durs », pourquoi plusieurs préfèrent-ils travailler ailleurs?

Le 31 mars, venez affirmer votre détermination à obtenir une entente signée de la part du gouvernement Charest. Nous ne voulons plus faire les frais des engagements idéologiques des gouvernements. Ce ne sont pas les finances de l'État qui sont en cause, mais bien les choix politiques du gouvernement. Notez que l'activité se tiendra à moins qu'une pluie diluvienne ne s'abatte sur nous.



Les prochaines élections pourraient se faire avec nouveau mode de scrutin

**L**e 29 mars 2010, il reste 2 mois à l'Assemblée nationale pour s'engager dans un processus de réforme du mode de scrutin afin que les prochaines élections respectent un principe fondamental de la démocratie : l'égalité des votes. Il y a déjà 4 ans, au printemps 2006, la Commission spéciale sur la loi électorale a dégagé un consensus quant au fort désir de voir tous les votes respectés, quel que soit le lieu où ils s'enregistrent et quel que soit le parti politique qu'ils désignent.

Le mode de scrutin que nous utilisons fait en sorte que les appuis pour un parti doivent se concentrer géographiquement, par circonscription, pour avoir un impact sur le résultat des élections. À chaque élection, des centaines de milliers de personnes sont privées de la représentation de leurs idées. La Loi électorale devrait assurer à chaque vote un poids égal, sur le plan territorial autant que sur le plan idéologique. C'est par le respect égal des votes que peut se réaliser le respect du pluralisme politique présent dans la société.

Le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), avec l'appui de la FNEEQ et de 500 autres personnes et organisations, exige le dépôt d'un nouveau projet de loi proposant un mode de scrutin de type proportionnel.

Il y a une urgence démocratique au Québec et le compte à rebours vers un nouveau mode de scrutin est commencé. Si le délai de juin 2010 n'est pas respecté, cela signifiera que les parlementaires refusent de respecter la volonté populaire et de régler les problèmes de fonds et qu'ils choisissent de dépenser des deniers publics à entretenir un système malade, et même à aggraver sa condition, plutôt qu'à le remettre sur pieds.

Hâtez-vous de donner votre appui (individuel ou comme organisation) à la campagne Urgence démocratique sur le site :

[www.democratie-nouvelle.qc.ca/actions/](http://www.democratie-nouvelle.qc.ca/actions/)

Source : Mercédez Roberge, présidente du MDN



Syndicat des professeur-e-s du Cégep de Trois-Rivières  
3500, rue de Courval, Trois-Rivières, Québec G9A 5E6  
Tél.: (819) 376-9555 Télécopieur: (819) 376-2072

